

GE_GERICHTE ATA/152/2000 vom 14. März 2000

GE Cour de justice, 2000-03-14, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_152_2000

FR: GE_GERICHTE ATA/152/2000 du 14 mars 2000

IT: GE_GERICHTE ATA/152/2000 del 14 marzo 2000

Regeste

Résumé: Etat de nécessité admis dans le cas d'une sage-femme appelée d'urgence auprès d'une patiente qui perdait du sang et qui commet, à cette occasion un excès de vitesse. Le Tribunal administratif a admis l'état de nécessité dans le cas d'une sage-femme appelée d'urgence auprès d'une patiente qui perdait du sang et qui a commis à cette occasion un excès de vitesse.

Erwägungen

E. 6

Le recours étant admis, Mme C. a droit au versement d'une indemnité de procédure d'un montant de CHF 600.-.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.